

Hauts-de-France, Aisne
Corcy
2 rue de l' Étang

La mairie-école de Corcy

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00066976
Date de l'enquête initiale : 1985
Date(s) de rédaction : 1988, 2016
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : mairie, école
Parties constituantes non étudiées : cour, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1987, A2, 145

Historique

Dans la monographie communale qu'il rédige en 1888, l'instituteur Désiré Paris signale que la première école qui ait été la propriété de la commune existait depuis le 25 avril 1839. Une nouvelle école primaire, publique, mixte et laïque est construite en 1865. Située à proximité de l'église, avec sa façade tournée vers le midi, elle renferme au rez-de-chaussée une grande salle de classe. L'instituteur dispose d'un logement de six pièces, dont deux situées au rez-de-chaussée et quatre à l'étage. Un grenier règne au-dessus de la classe. D'après les cartes postales qui représentent l'édifice, la mairie semble en occuper la partie centrale. Une petite cour, bordée de marronniers, s'étend devant la façade. Le bâtiment se complète encore d'un bûcher, d'un four et d'un puits.

Cette mairie-école est détruite au cours de la Première Guerre mondiale, puis une nouvelle est bâtie dans le courant des années 1920. La présence de la Croix de guerre sur sa façade permet d'en placer la construction après le 26 octobre 1920, date du décret du ministre de la Guerre et de la citation du village à l'ordre de l'armée. Le gros œuvre - si ce n'est la totalité du bâtiment - est sans doute achevé vers 1923, date gravée sur le monument aux morts qui est intégré dans le mur de clôture de la cour de récréation. Il faut assurément attribuer son plan à l'architecte Frédéric Bertrand, investi dans la reconstruction et la restauration de plusieurs villages du canton, et qui a signé le monument aux morts communal.

Le bâtiment semble avoir été modifié ou réparé dans le courant du 20^e siècle, ce que suggère l'emploi de la brique dans l'élévation postérieure, sur cour.

Période(s) principale(s) : 3^e quart 19^e siècle (détruit), 1^{er} quart 20^e siècle

Dates : 1865 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Frédéric Eugène Bertrand (architecte, attribution par analyse stylistique, ?)

Description

Le bâtiment, qui adopte un plan en équerre, donne à la fois sur la rue de l'Étang et sur la place au fond de laquelle se dresse l'église. Il est construit en moellon de calcaire, avec chaînage en pierre de taille (à l'exception d'une petite partie de l'élévation sur cour, édifiée en brique). Il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée surélevé et un étage en surcroît, desservis par un escalier dans œuvre. Le décor sculpté, très rare, n'est visible que sur la façade sur rue. À l'extrémité de la cour, située à l'arrière, prend place un préau en pan de bois.

Les couvertures sont en ardoise. Des toits à deux pans et pignon découvert protègent la mairie, tandis que la salle de classe s'abrite sous un toit à longs pans et pignon découvert. Un appentis recouvre le préau.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon ; brique

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, en rez-de-chaussée surélevé, étage en surcroît

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon découvert ; toit à deux pans ; noue

Escaliers : escalier dans-oeuvre

Typologies et état de conservation

Typologies : pignon découvert à redents

État de conservation : restauré

Décor

Techniques : sculpture

Précision sur les représentations :

Une croix de guerre se détache en relief au-dessus de la porte d'entrée (élévation sur rue).

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Aisne. Série T (Enseignement, affaires culturelles, sports) ; Sous-série 13 T : 13 T 123 (PARIS, Désiré. **Commune de Corcy. Monographie communale.** 22 avril 1888, non paginé).

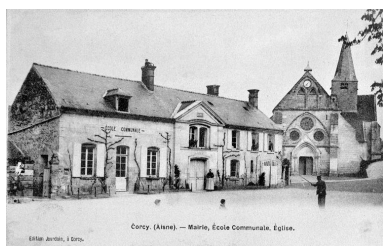
Documents figurés

- Corcy. (Aisne). - Mairie, Ecole Communale. Eglise.**, carte postale, Jourdain, éditeur à Corcy, [vers 1900] (coll. part.).

Bibliographie

- Journal officiel de la République française.* 52e année, n° 295, Jeudi 28 Octobre 1920, p. 16685.

Illustrations



Carte postale éditée au début du 20e siècle, représentant la précédente mairie-école avant sa destruction au cours du premier conflit mondial (coll. part.).

Phot. Emmanuel Georges (reproduction)
IVR22_19940201338ZB



Vue générale de l'édifice depuis le nord.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19900200280V



Vue de l'élévation principale nord.
Phot. Christiane Riboulleau
IVR22_19880200907X



Vue générale des élévations sur cour.

Phot. Thierry Lefébure

IVR22_19900200281V

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le territoire communal de Corcy (IA00066974) Hauts-de-France, Aisne, Corcy

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Carte postale éditée au début du 20e siècle, représentant la précédente mairie-école avant sa destruction au cours du premier conflit mondial (coll. part.).

IVR22_19940201338ZB

Auteur de l'illustration : Emmanuel Georges (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'édifice depuis le nord.

IVR22_19900200280V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'élévation principale nord.

IVR22_19880200907X

Auteur de l'illustration : Christiane Riboulleau

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des élévations sur cour.

IVR22_19900200281V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation